

Déshabiller Saint-Pierre sans rhabiller Saint-Paul ?

Suite aux derniers « débats » qui ont eu lieu en CSE à propos de la réorganisation géographique envisagée au sein de la rédaction, le SNJ exprime avec force son opposition à l'idée d'un déplacement d'un des 3 postes de journalistes radio de Saint-Pierre.

Une telle décision aurait des conséquences sur la charge de travail des deux reporters restantes et sur l'organisation de leur activité.

En termes de gestion des congés, de fréquences de travail les week-ends et pour faire correctement face à la densité de l'actualité sudiste en semaine, il est illusoire de prétendre maintenir un service public de qualité, digne de ces territoires, en ne leur accordant plus que les effectifs d'il y a 30 ans. Nous croyions avoir changé de siècle.

L'expérience menée ces derniers mois d'un déshabillage de la télé pour rafistoler les effectifs radio le week-end relève d'une mystification doctrinale sur l'air du « ils sont trop nombreux ». Ce « trop nombreux », nous le contestons avec la plus grande vigueur.

Nous ne croyons pas le moins du monde aux promesses de renforts par piges. Même tenues, elles ne le sont jamais bien longtemps. Elles sont toujours sous la menace du serrage de ceinture suivant.

Nous ne croyons pas davantage aux renforts sporadiques venus du Nord. Quelle méconnaissance de la réalité du trafic automobile, de l'étendue de la zone à couvrir et de l'importance du réseau journalistique !

Dans l'Ouest, l'expérience des précédents départs à la retraite suivis de « réorganisations » nous a montré la perte de prise directe avec nos publics et avec les élus et collectivités.

Il faut d'ailleurs aussi, d'urgence, corriger ce problème. Les derniers résultats Médiamétrie nous y invitent.

Nous ne connaissons pas le plan exact de la direction de Réunion La 1ère, ni ses motivations.

Toutefois, la bataille actuelle entre les autres organisations syndicales les laisse entrapercevoir : le seul enjeu pour ces centrales est de favoriser une titularisation plutôt qu'une autre.

Nous préférierions que soient considérés seulement les intérêts des salariés et du public. Surtout quand ce sont les mêmes.

La Réunion, le 16 décembre 2022